



**MAIRIE de Bellechaume**  
**50 rue du Professeur Ramon**  
**89210 Bellechaume**

Tel : 03.86.43.14.82

E-mail : [mairie-de-bellechaume@orange.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@orange.fr)

## **FICHE DE RESERVATION DE LA SALLE DES FETES, route de Mercy.**

Date de réservation	
NOM et prénom	
Adresse	
Code postal	
VILLE	
<b>Téléphone (obligatoire)</b>	

### **TARIFS**

Durée	Résidents	Non-résidents
Location du vendredi 17h au lundi 12h	250 €	327 €
Location journée supplémentaire	46 €	
Location à la journée	125 €	163 €

### **PAIEMENT**

La facturation aura lieu à postériori via un titre transitant par le SGC de Joigny.

### **ASSURANCE**

Vous devez fournir au plus tard 15 jours avant la location de la salle des fêtes une **attestation responsabilité civile LOCATION TEMPORAIRE DE SALLE** couvrant vos biens en cas de vol et les éventuelles dégradations causés par vous-même ou l'un de vos invités pendant la location.

La commune met à votre disposition :

- Tables et chaises pour 130 personnes (maxi)
- Une armoire froide - un réfrigérateur - un piano (fourneau 4 gaz et four) - un four électrique - un lave-vaisselle (produit de lavage et sel compris) -
  - Papier WC - sacs poubelles – balai

Vous devez apporter :

Les produits d'entretien ainsi que les torchons et la vaisselle.

Vous avez obligation de rendre la salle des fêtes propre ainsi que les équipements mis à votre disposition (tables chaises, électroménager).

Je soussigné ....., assure avoir bien reçu ci-joint en annexe de la fiche de réservation, le règlement intérieur que j'ai consulté et approuvé.

Signature du locataire :